

Données économiques et Sociales 2020



La MSA gère la protection sociale obligatoire de l'ensemble de la profession agricole : exploitants, employeurs, salariés, et de leurs familles.

Elle est l'interlocutrice unique de l'adhérent pour l'ensemble de sa protection sociale : santé, famille, retraite, services.

Son action s'appuie sur un maillage territorial dense qui lui permet d'être au plus près de ses adhérents, de leur proposer des réponses adaptées et de leur offrir un service de qualité. Force de propositions auprès des Pouvoirs publics et force d'innovation, la MSA exprime sa capacité à répondre aux exigences nouvelles de l'environnement et des besoins de la population agricole. Riche de ses valeurs de solidarité mutualiste interprofessionnelle, la MSA, gérée par des représentants élus par les adhérents, est un acteur important de la protection sociale et de son évolution.

Président :
Jean Grimbert

1^{er} vice-Président :
Jean-Jacques Cadeau

Vice-Présidents :

Annick Poulard

Brigitte Fourmon

Présidents des comités départementaux :

Mayenne
Annick Poulard

Orne
Luc Bourgeois

Sarthe
Brigitte Fourmon

437 délégués de l'échelon local
organisés au sein de 44 échelons locaux.

Directrice générale :
Véronique Pilette



UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Le site Internet de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

- **64 593** visites par mois sur le site mayenne-orne-sarthe.msa.fr en moyenne,
- **32 208** mails traités via le service Mes messages mes réponses.

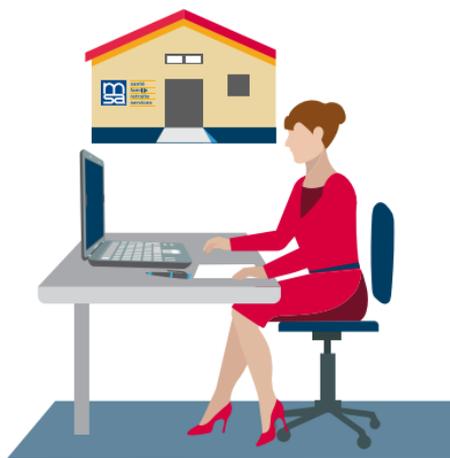


L'accueil téléphonique

- **86,20 %** des appels téléphoniques pris en charge par le centre de contacts et les secteurs contributeurs.

L'accueil physique

- **3** lieux d'accueil sur site à Laval, Alençon et Le Mans,
- **5** agences territoriales à Mayenne, Château-Gontier, Flers, Mortagne-au-Perche et Montval-sur-Loir.
- **6 598** rendez-vous réalisés (dont 35% par téléphone).



LES ADHÉRENTS

17 625 chefs d'exploitation

- 7 230 en Mayenne
- 5 240 dans l'Orne
- 5 155 en Sarthe



19 135 salariés

- 6 302 en Mayenne
- 5 693 dans l'Orne
- 7 140 en Sarthe

6 189 employeurs

- 1 932 en Mayenne
- 2 122 dans l'Orne
- 2 135 en Sarthe



138 899 retraités :

56 520 retraités non salariés & **82 379** retraités salariés

- 20 938 en Mayenne
- 14 722 dans l'Orne
- 20 860 en Sarthe
- 20 043 en Mayenne
- 18 827 dans l'Orne
- 43 509 en Sarthe



106 033 personnes protégées en maladie

- 48 543 salariés
- 57 490 non salariés

15 146

ménages bénéficiaires
de prestations familiales

- 5 469 en Mayenne
- 4 110 dans l'Orne
- 5 567 en Sarthe



16 587 enfants

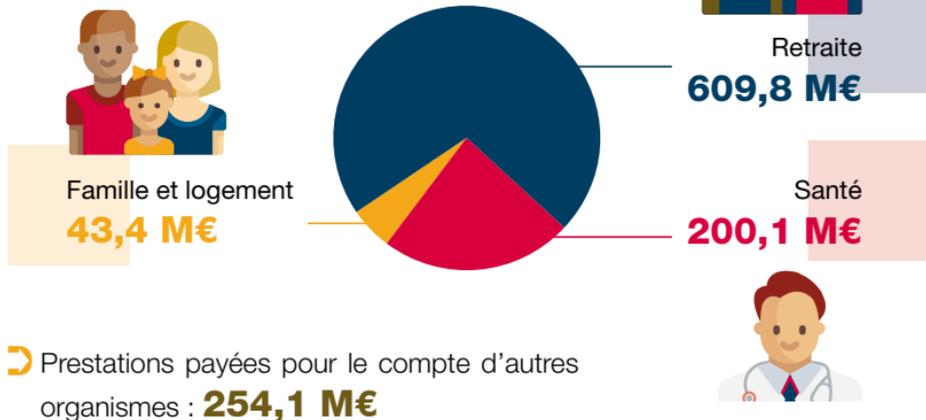
- 6 381 en Mayenne
- 4 457 dans l'Orne
- 5 749 en Sarthe



LES PRESTATIONS VERSÉES EN 2020

1,107 milliard d'euros de prestations versées

➤ Prestations légales : **853,27 M€**



LES COTISATIONS ÉMISES EN 2020

➤ **352,4 millions d'euros** de cotisations légales et gérées pour le compte d'entités publiques émises.

➤ **68,25 millions d'euros** de cotisations encaissées pour le compte de tiers (Assedic, Agrica, Agirc-Arrco, Mutualia, Valhor...).



L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Domaine de pleine décision du Conseil d'administration, la politique d'Action sociale définit des axes d'intervention prioritaires, adaptés aux réalités locales.

Pour le mandat 2015-2020, le plan d'Action sanitaire et sociale définit **5 axes prioritaires** :

- accompagner les parents dans leurs rôles et responsabilités parentales,
- accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets,
- accompagner les actifs agricoles en difficulté économique, sociale ou de santé,
- accompagner l'avancée en âge et préserver l'autonomie,
- contribuer au bien-être en milieu rural.



5 025 444,59 € d'aides versées.

Subventions :

197 261 €

Aides aux victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle :

11 346,39 €

Aides aux familles :

2 081 271,13 €

5 277 familles bénéficiaires de bons vacances,
5 043 familles bénéficiaires de tickets loisirs.

Aides aux personnes âgées :

1 209 812,06 €

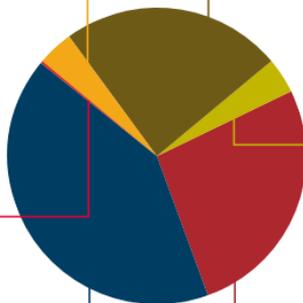
1 814 retraités bénéficiaires de l'Action sociale.

Aides aux malades :

187 584,91 €

Missions publiques :

1 338 169,10 €



NOUS CONTACTER

- **Le site Internet de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe** apporte aux adhérents un premier niveau de réponse et permet de réaliser un grand nombre de démarches 24h/24 et 7 jours sur 7.
- **L'accueil téléphonique** est accessible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (16 h le jeudi).



UN SEUL NUMÉRO
02 43 39 43 39



- **Les sites de Laval, Alençon et Le Mans** reçoivent sur rendez-vous, de 13 h 30 à 17 h, et **les agences de Mayenne, Château-Gontier, Flers, Montval-sur-Loir et Mortagne-au-Perche**, de 13 h 30 à 16 h (du mardi au vendredi). Le matin, l'accueil se fait sans rendez-vous. **Les permanences** sont également uniquement sur rendez-vous.
- Par ailleurs, la MSA fait partie des organismes présents dans **les Maisons de services au public (MSAP)** ou **France services**. Les agents de ces structures peuvent apporter un premier niveau d'information et accompagner dans l'utilisation des services en ligne.

Pour prendre rendez-vous,
allez sur "**Mon espace privé**"
sur le site mayenne-orne-sarthe.msa.fr
rubrique "**Contact et échanges**"
et laissez-vous guider.

